

autour du pot? C'est un vol vol manifeste! Je ne peux trouver de termes assez véhéments pour qualifier la conduite du ministre.

● (1602)

Le gouvernement devrait être mis sur la sellette pour cela. C'est dire aux gens de payer constamment sans chercher à se dérober. Les cotisations au régime d'assurance-chômage sont obligatoires. Elles sont déduites à la source. Les gens n'ont pas le choix. Lorsque les travailleurs paient leurs cotisations, ils s'imaginent qu'ils pourront toucher le maximum auquel leur donnent droit les cotisations qu'ils ont versées pour chaque \$100 de revenu assurable. Mais voilà que, lorsqu'ils veulent toucher leurs prestations, le ministre arrive l'assiette à la main et demande encore 9 millions de dollars. Il vole 9 millions aux Canadiens et j'aimerais qu'il ait le courage de le leur dire ouvertement.

Nous avons soutenu très sérieusement que le déficit du programme d'assurance-chômage n'existe pas au compte de l'employeur et de l'employé. Les contributions des employeurs et des employés alimentent le programme pour ce qu'il a à faire. Le déficit du programme s'applique au compte du gouvernement. Le déficit se chiffrait à 1.8 milliard de dollars l'an dernier. Il s'agissait là du déficit accumulé au compte du gouvernement, et c'est là que le ministre éprouve des difficultés. Cet argent provient directement des coffres du pays. Le programme coûte cher au gouvernement. Le ministre veut se livrer à des tours de passe-passe fiscaux et porter ce déficit au compte de l'employeur et de l'employé afin de faire bonne figure aux yeux du public. Voilà un ministre dur. Voyez comme il est dur. Il a vraiment fait son affaire au programme d'assurance-chômage.

Une voix: Ce n'est pas dur qu'il est, c'est dégoûtant.

M. Rodriguez: Le ministre ne dit pas des choses dures, mais des choses dégoûtantes, et compte tenu de certains de ses propos que j'ai cités, il devrait se laver la bouche avec du savon. A l'époque où je vivais dans le vieux pays d'où je viens, ma mère m'aurait lavé la bouche avec du savon si j'avais employé les termes qu'a employés ce ministre de la Couronne. C'était un spectacle des plus scandaleux. Il a employé des mots comme «maudit» et «enfer». A mon avis, c'est honteux. Il croit peut-être que c'est un langage haut en couleurs, mais les gens de Nickel Belt ne sont pas du tout de cet avis.

M. Symes: Ces mineurs pleins de distinction!

M. Rodriguez: Nous croyons que le ministre fait le fanfaron. S'il tente de s'adresser aux gens de Nickel Belt, il devrait parler plus clairement. Son langage n'est certainement pas convenable.

En terminant . . .

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: Je vois que les libéraux d'arrière-ban ne peuvent s'empêcher d'applaudir; ça les démange.

Assurance-chômage—Loi

Je crois que nous avons fait une admirable proposition. Nous avons dit qu'il faudrait supprimer l'article 1. Nous espérons qu'il s'ensuivrait la suppression de l'article 4. En fait, nous espérons pouvoir extrapoler le caractère plausible de notre proposition et l'appliquer à tout le maudit bill.

Des voix: Honte!

M. Dawson: Savon.

M. Rodriguez: Oh, excusez-moi.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le député devrait surveiller son langage à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, j'ai écouté votre réprimande, et je sais qu'à titre d'ancien cheminot, vous comprendrez certainement que mon langage était tout ce qu'il y a de plus outré.

Nous proposons que l'article 1 soit supprimé. Dans toutes les séances du comité, le ministre n'a accepté aucune des propositions de l'opposition . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'informer le député que son temps de parole est écoulé. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, nous souffrons aujourd'hui ce que nous avons souffert la semaine dernière en comité. Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) a encore une fois employé tout son temps de parole. Au cours des dernières semaines, il y a eu quelque 34 réunions pendant lesquelles j'ai eu l'impression de subir un lavage de cerveau de la part du représentant de Nickel Belt.

M. Rodriguez: Il n'y a rien de mal à ça.

M. Clarke: Il m'a fallu m'en tenir scrupuleusement à mes principes pour éviter de m'échauffer en entendant ses balivernes. Le député de Nickel Belt a mentionné que d'autres députés avaient dit des sottises en comité, mais une bonne part des sottises véritables émanent des rêveurs qui siègent à ma gauche, qui semblent croire que le pays peut se passer de contribuables. Ils semblent penser que nous avons uniquement besoin de prestataires d'assurance-chômage.

S'il y avait dans ce bill des dispositions susceptibles de réduire les prestations de quiconque, nous entendrions à coup sûr le député de Nickel Belt ou l'un de ses collègues qui se relaient au comité pour nous distraire. Il est intéressant de noter que, lorsque l'étude en comité a pris fin, le député de Nickel Belt est resté assis tout seul pour voter. Son armée rotative s'était envolée vers des prés plus verts ou des cieus plus cléments. J'ignore où elle avait disparu.

Une voix: Nous n'avons droit qu'à une voix.